Département de l'Yonne

Communauté de Communes du Jovinien



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de convocation :	12 décembre 2018	Nombre de conseillers communautaires
Date d'affichage de la	12 décembre 2018	En exercice : 50
convocation :	n 1	Présents : 48
		Votants: 49

Séance du lundi 17 décembre 2018

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le lundi 17 décembre deux mille dix-huit à dix-neuf heures, à la salle des Champs Blancs à JOIGNY, sous la présidence de M. Nicolas SORET.

ETAIENT PRESENTS:

M. Claude GRUET, Mme Régine PASQUIER, M. Michel DEFRANCE, Mme Marie-Lyne MARLAND-MAHIET, Mme Catherine DECUYPER, M. Patrick LEMAISTRE, M. Yannick VILLAIN, Mme Marie-Hélène GOUEDARD, M. Serge BLOUET, Mme Fabienne SCALABRIN-GUILLOTEAU, M. Rémi BICHEBOIS, M. Christian ROTILIO, M. Jean-Pierre BARRET, M. Claude PERREAU, M. Patrice CHASSERY, M. Gérard VERGNAUD, M. Bernard MORAINE, Mme Frédérique COLAS, M. Nicolas SORET, Mme Laurence MARCHAND, M. Jean-Yves MESNY, M. Richard ZEIGER, M. Mohammed BELKAID, Mme Sylvie CHEVALLIER, M. Hassan LARIBIA, Mme Isabelle MICHAUD, M. Benoit HERR, Mme Ludivine DUFOUR, M. Jean PARMENTIER, M. Thierry LEAU, M. Jacques COURTAT, Mme Emilie LAFORGE, Mme Corinne BALLANTIER, M. Laurent CHAT, M. Eric GALLOIS, M. Lionel BOUTIN, M. Jean-Pierre BAUSSART, M. Guy BOURRAS, Mme Sylvie BLANC, M. Alain PETER, Mme Laure FARO, M. Bernard DUGOURGEOT, Mme Catherine PICHON, M. Pierre MATHEY, M. Didier MIGNON, M. Gilles-Maxime POIBLANC, M. Bruno JAN, Mme Monique MERCIER.

ETAIENT ABSENTS:

Mme Monique PAUTRÉ procuration à M. Nicolas SORET Bernadette MONNIER,

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Laurence MARCHAND

<u>Objet</u> : Soutien financier à la mission locale du Migennois et du Jovinien – année 2018

Objet : Soutien financier à la mission locale du Migennois et du Jovinien - année 2018

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que la mission locale met en place des actions concourant à lever les freins et obstacles à l'insertion professionnelle des actifs en rapprochant les publics éloignés des dispositifs d'accompagnement grâce au travail du conseiller d'insertion, qui tient des permanences à Saint-Julien-du-Sault et à Joigny.

Considérant le travail effectué par la mission locale envers les jeunes en faisant le lien entre les partenaires et notamment ceux du Pôle de formation de Joigny,

Considérant que dans le cadre du partenariat conclu pour une durée d'un an, la Communauté de Communes du Jovinien s'est engagée à participer au financement du poste du personnel dédié aux permanences à hauteur de 35.000 € et au frais de fonctionnement de la Mission Locale du Migennois et du Jovinien à hauteur de 4.000 €,

Considérant que le montant de la participation financière globale de la Communauté de Communes du Jovinien s'élève à 39.000 €,

Vu la commission des finances, réunie le 6 décembre 2018,

Vu la réunion du bureau communautaire et du conseil des maires du 6 décembre 2018,

Vu l'exposé du Président,

Le conseil communautaire, Après avoir délibéré, à l'unanimité,

- AUTORISE le président à verser la participation financière de la Communauté de Communes du Jovinien à la Mission Locale du Migennois et du Jovinien, soit la somme de 39 000 €, pour l'année 2018,
- DIT que les crédits sont bien inscrits au budget principal 2018,

- AUTORISE le président ou son représentant à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

né de C

Jovin

Pour copie conforme, Le Président,

Nicolas SORET

par la Sous-préfecture : 2 8 DEC. 2018

Date de publication :

2 8 DEL. 2010